

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 157, avenue Jean Lolive - 93698 Pantin Cedex**

Extrait du registre des arrêtés du Président

N° 2015-20

MC/HD

OBJET : Concours sur titres avec épreuves de psychologue territorial, session 2015. Composition du jury

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 92-853 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux,

Vu le décret n° 93-399 du 18 mars 1993 modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement notamment des psychologues territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2014-298 du 10 juillet 2014 modifié portant ouverture de la session 2015 du concours sur titres avec épreuves de psychologue territorial,

Vu l'arrêté n° 2014-285 du 7 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Francis FARGEOT, directeur général,

Vu l'arrêté n° 2014-286 du 7 juillet 2014 portant délégation de signature à Mme Muriel GIBERT, directeur général adjoint,

Vu l'arrêté n° 2014-563 du 15 décembre 2014 fixant la liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2015,

Vu le procès-verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de catégorie « A »,

Vu la désignation par le CNFPT d'un représentant appelé à siéger en qualité de membre de jury pour le concours de psychologue territorial, session 2015,

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2015 du concours de psychologue territorial,

ARRETE

Article 1 : Le jury de la session 2015 du concours de psychologue territorial, se compose comme suit :

Collège des fonctionnaires territoriaux

Taoufik ADOHANE, psychologue territorial hors classe à Saint Denis

Lounis AMEDJKOUH, directeur territorial à Gennevilliers

Mélanie BOURJAL, attaché territorial principal au département du Val-de-Marne

Brigitte FABRE, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP

Christine LAGRAIS, représentante du CNFPT

Evelyne MEZANGE, psychologue territoriale hors classe au département de Seine-Saint-Denis

Bernard PICONE, attaché territorial principal à Garches

Collège des personnalités qualifiées

Marinette DE JOUVENCEL, neuropsychologue
Catherine MOINARD, psychologue au département de Paris
Isabelle OLIVIER BARBREL, psychologue
Christelle ROCHE, présidente du jury, docteur en psychologie sociale
Martine ROULLAND BOUVELOT, infirmière de classe supérieure à l'hôpital Jean Verdier de Bondy
Eric SIGNARBIEUX, directeur de l'action sociale au département du Val-de-Marne
Martine VANTSES, psychologue et chargée d'enseignement


Collège des élus locaux

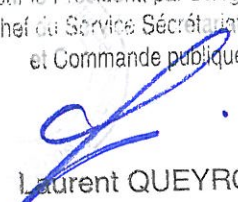
Axelle ASIK, conseillère municipale déléguée de Noisy-le-Sec
Christophe BERNIER, conseiller municipal délégué de Gennevilliers
Christophe CARRÈRE, conseiller municipal de Crosne
Joëlle DUPUY, adjointe au maire d'Ermont
Areski OUDJEBOUR, adjoint au maire de Joinville-le-pont
Didier ROUSSEL, suppléant de la présidente du jury, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre
Didier SEGAL-SAUREL, conseiller municipal délégué de Pantin

Fait à Pantin, le 23 janvier 2015
Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,


Muriel GIBERT

Publié ~~le~~ le 23 JANV 2015
Reçu par le représentant de
L'Etat le : 23 JANV 2015
Certifié exécutoire


Pour le Président, par délégation,
Le Chef du Service Secrétariat général
et Commande publique


Laurent QUEYROI